

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 52

Artikel: Le brigantin et Le Perroquet : surnommé le Noie-Chrétien : [2ème partie]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Appel au peuple souverain de Lausanne.

*Projet d'un nouveau quartier et abords de la gare,
par M. Lotaeris, ingénieur.*

Nous n'avons pas pu donner, dans notre précédent numéro, notre opinion sur cette brochure, « critique, humoristique et technique, » comme l'appelle son auteur, et qui sort en effet du genre littéraire généralement adopté chez nous pour discuter des choses sérieuses. — Nous n'en faisons pas un reproche à M. Lotaeris, car il est des choses qui se peuvent dire plus aisément sous une forme un peu plaisante qu'au moyen d'un raisonnement serré, où le syllogisme règne dans toute sa concision. Nous croyons cependant, quant à la forme adoptée par l'auteur pour la publication de ses idées, que celles-ci auraient gagné à être moins délayées au milieu d'une foule de considérations de toute nature, et qu'il aurait été de quelque avantage que la description du projet se fût mieux détachée des critiques que M. Lotaeris a cru devoir adresser aux divers projets *en diagonale* qui ont paru jusqu'ici.

En quoi consiste le projet développé dans le travail dont nous nous occupons? L'auteur estime que la direction admise presque unanimement par les divers ingénieurs qui se sont occupés du tracé d'une route de Lausanne à la gare, c'est-à-dire une droite dirigée de la place de St-François vers la campagne de Bellefontaine, est très défavorable à la construction d'un nouveau quartier dans le pré de Georgette, et qu'il vaudrait mieux adopter un système de rues parallèles et perpendiculaires, allant de l'est à l'ouest et du nord au sud.

L'auteur conserverait la route actuelle d'Ouchy, en répartissant la pente très forte qui existe aujourd'hui de la Grotte à la Rasude sur toute la portion de la route qui s'étend de la Grotte à Rosemont. Puis il améliorera la route actuelle de Derrière-Bourg, Derrière-Etraz et Georgette, qui conserverait sensiblement sa configuration actuelle. Le théâtre et un bazar ou exposition permanente des produits de l'industrie trouveraient leur place à peu près dans le prolongement de la terrasse de Derrière-Bourg.

Nous croyons parfaitement que le système proposé par M. Lotaeris présenterait de grands avantages pour la construction du nouveau quartier, en permettant

une distribution plus régulière du terrain destiné aux constructions. Mais, si ce côté de la question est important et très important, il est un autre point de vue qui ne doit pas être négligé, c'est celui de la route de la gare. Or, la question de la route nous paraît complètement sacrifiée dans le travail dont nous rendons compte. Si le profil du chemin actuel par Georgette était acceptable, il suffirait de rélargir un peu ce chemin à son entrée vers la Rasude, et personne ne songerait à dépenser sept ou huit cent mille francs pour le plaisir de tracer une *diagonale*.

L'expérience démontre, au contraire, que tous les voituriers, à moins que leurs chars ne soient extrêmement chargés, préfèrent gravir la pente rapide de Mornex que de faire un contour considérable pour venir déboucher sur la place devant le Faucon, à 25 ou 30 pieds plus haut que la place de St-François. Si donc on veut améliorer les conditions de transport de la gare à la ville, il faut le faire au moyen d'un profil continu, sans contre-pente, et il paraît difficile d'atteindre ce résultat sans adopter un tracé présentant la forme d'un lacet.

Pour nous résumer, nous dirons que les idées de M. Lotaeris méritent d'être discutées; sa brochure est intéressante; la digression qu'il fait sur la question du théâtre est pleine d'*humour*; nous avons vu avec plaisir l'auteur insister sur l'importance pour Lausanne d'un jardin botanique. Nous engageons beaucoup nos lecteurs à lire ce travail et à prendre connaissance du plan exposé chez M. Jouvet; et si nous n'avons pas pu admettre toutes les conclusions de l'auteur, nous ne l'en remercions pas moins d'avoir donné le jour à ses idées: du choc des opinions jaillit la lumière. Nous regrettons seulement que ce projet arrive aussi tard. Les autorités communales de Lausanne ont adopté définitivement un tracé; le Grand Conseil doit prononcer là-dessus dans quelques jours, et il semble que chacun soit désireux de voir la fin des hésitations et des lenteurs que cette grosse question a eu à supporter jusqu'ici.

S. C.

Le brigantin Le Perroquet

II.

surnommé le NOIE-CHRÉTIEN.

Le père Tiaver est, comme nous l'avons dit, un type de bate-

lier : épaules larges, bras allongés par l'usage de brouetter dès sa jeunesse de gros fardeaux ; l'un des deux est même plus grand que l'autre. Ses yeux ne sont pas placés sur une même ligne horizontale et ne sont jamais ouverts ensemble, à cause de son habitude d'examiner l'horizon. La peau de sa figure est d'un rouge cuivré, comme le fond d'une vieille chaudière. Ses habits sont la carmagnole courte et le pantalon de futaine. Quoiqu'il ait quitté le bord d'un bâtiment depuis longtemps, il marche d'un pas léger, exactement comme sur les planches élastiques d'un *appousti*. Le père Tiaver peut ramer dix-huit heures sur vingt-quatre sans être plus fatigué qu'une dame qui aurait touché son piano une heure. Le père Tiaver est un baromètre vivant. Quand nous voulons faire un voyage, quand nos ménagères veulent faire la lessive, on va lui demander le temps qu'il veut faire, et moyennant la précaution de prendre le beau pour le laid, on peut être assuré qu'il vous a sûrement renseigné. Quelquefois, cependant, sa science lui fait défaut, quand il s'agit par exemple de la bise rouge ou des temps gris. Au père Tiaver succède un jeune homme de la contrée, n'appartenant pas à la louable corporation des bateliers, mais qui avait eu le talent de se faire inviter au banquet par le motif qu'il était le bien venu pour quelqu'un de la maison. Il ne fut pas trop mal accueilli lorsqu'il demanda la parole pour chanter une chanson dont voici le premier couplet :

De Lavaux, sol riche et fertile,
Voyez le brave vigneron;
C'est lui, par son travail habile,
Qui fit au pays son renom.
Quand Bacchus faisant sa tournée
Vint s'arrêter dans nos hameaux
Il dit : « J'ai fini ma journée,
Je suis heureux d'être à Lavaux. »
Terre chérie!
Oh ! ma patrie!
Où voit-on d'aussi beaux coteaux?
Honneur à vous, gens de Lavaux ! (bis.)

Les chanteurs, comme on le suppose, furent vivement applaudis, puis, après quelques autres chants, chacun leva la séance.

Peu de temps après la mise à l'eau du *Vaudois*, car tel était le nom qui se lisait sur sa bâncasse, il advint ce qui arrivait assez souvent en ce temps-là, alors que le port d'Evian n'était pas encore construit, c'est-à-dire qu'un grand nombre de barques vint s'abriter dans l'excellent port naturel de Cully. On y voyait une grande lignée de barques dont les noms et ceux de leurs patrons étaient :

L'Aigle, patron *Le Tion*, que l'on pourrait appeler le vaisseau amiral ; elle avait onze ancras devant, pouvait porter 400 tonneaux de chaux.

La Belle Estomac, patron ; 8 ancras et 500 tonneaux. Les deux de Vevey.

La Bollie, patron *Rouleau*, de Cully.

L'Hercule, patron *l'Allumette*, du port de Morges.

La Guimbarde, patron *Comme cela là*, de Rolle.

La Galliotte, patron *Piapa*, de Nyon.

La Michaudie, patron le gros capitaine, de Genève.

Voici les noms d'une partie des hommes composant les équipages de ces barques :

L'Amoureux, le grand Bourique, l'Etouffeur, la Jeannette, Pot d'Ouilizioz, Souvârow, Mange-pouce, Belle-Troupe, Vive-Bouli, etc., etc.

Nous avons omis de dire qu'il y avait encore la barque d'Ouchy, appelée *La Syrène*, ayant pour patron Naz cuet. Nous ignorons la cause pour laquelle on avait écrit sur sa ballustre : *Laissons-dire et faisons bien*.

Cette flottille ayant séjourné bien des jours à Cully, nous avons eu l'occasion de nous mêler fréquemment à ces équipages, surtout le soir, lorsqu'ils se réunissaient dans leur établissement favori donnant sur le port. L'une des enseignes avait pour titre : *La Medze*, et l'autre *Oberge pour les charretiers du laque*.

Pour comprendre ce titre singulier de *Medze*, il faut savoir que Cully avait, et a encore à l'heure qu'il est, comme tous les

autres endroits du pays, son sobriquet, et que le mot ci-dessus, qui est précisément le sien, est le nom que l'on donne à un poisson blanc, très abondant dans notre lac, et appelé en français *blanchet*. Ce poisson est connu pour mordre à tous les appas qu'on lui jette, et c'est pour cela qu'il est appelé vulgairement *Medze*.

La pinte du *Medze* était en faveur dans ce moment-là parce qu'elle était desservie par l'homme qui, quelques années auparavant, avait joué le principal rôle dans le sauvetage de l'enfant abandonné sur *le Perroquet*. C'était aussi l'endroit où la musique se réunissait pour ses répétitions. Chaque équipage apportait là son pain et son bouillir froid, et, tout en mangeant, les langues ne restaient pas oisives, quoique plus tard elles allassent à un rumb de vent plus accéléré. On y entendait les jurons les plus variés. Vevey se distinguait en cette matière par la haute nouveauté. Un étranger qui eût écouté sans connaître les acteurs, vous aurait dit : Celui qui parle est Veveysan, je le reconnaîs à son accent. Morges se distinguait par la variété et la quantité.

Un soir les mâchoires ayant suffisamment manœuvré, une conversation générale, le grand branle-bas commença ; tous les brûlots étant allumés, le patron *l'Allumette*, de *l'Hercule*, obtint un certain silence pour raconter les tribulations de son dernier voyage de Morges à Cully. Mais, avant de les raconter, il faut rappeler cette circonstance qu'à l'époque en question il existait entre les bateliers et les riverains une antipathie qui dégénérait quelquefois en voies de fait. Les bateliers étaient ordinairement sur la défensive, parce que, ayant à répondre à plus d'un, la tâche devenait parfois pénible et difficile. Les broccards avaient pour objet tel ou tel méfait dont un batelier s'était rendu coupable et qui rejaillissait sur toute la corporation. Les répliques, à leur tour, portaient, ou sur un méfait de la localité querelleuse ou sur un sobriquet.

L'Allumette ayant pu obtenir le silence, s'exprima à peu près en ces termes : « Parti de Morges le matin, par un bon faux mourré, nous sommes bien venus jusqu'à Ouchy, mais là se sont levés un *séchar* et une *lardaire* qui nous ont obligé à prendre les étires jusqu'à Cully. Quand nous avons été sous les Désertes, les gens de Pully ont commencé à nous engueuler en nous demandant combien les zizelettes se vendaient à Morges en nous criant : « Contrebandier, voici les gabebelous. Sauve-toi, etc. » Avec ces pauvres Pulliérens, il était facile de riposter. Aussi, quand j'ai eu dit : « Vas-t'en, vilain *gogan*, va coter ton clocher qui tremble quand on sonne. On vous connaît, bohémiens, à votre patois guttural et à votre goût pour la musique, etc. » Il aurait fallu voir baisser la queue à ces naturels du pays. Heureusement que par là c'est *teset* et que nous étions trop loin, car nous aurions été assommés par les pierres dont ils nous menaçaient.

» Pully passé, nous étions certains d'être accueillis par Lutry encore plus rudement. Après avoir passé Paudex, des cris lointains se firent entendre, nous ne répondimes pas afin de méanger nos forces pour le passage de la ville. Là on nous a lancé des feux croisés des remparts, du Singe et surtout des galeries. Aussi nous avons lâché toutes nos bordées : « Allez, méchants mange-pêches (*caca perse*), à Promasens, racheter votre Saint-André que vous avez vendu pour cinq quarterons de cerises sèches.

» A Villette, la grosse bande du *Duc* a ouvert quelques feux auxquels nous avons riposté en disant : *A Velletra, rin de pan que siqué on lai puarte de Naran*.

» Enfin, arrivé à Cully, vers la pointe du grand peuplier, nous aperçumes des figures amies ; il y avait tous ces braves amis qui se présentent pour recevoir *le charron* (corde à amarrer) : *Pioulet*, *Bourbon*, *Ministre*, *la Botte*, *Grillottier*, *Bollon* et plusieurs autres qui ont aidé à ancrer. Ce n'est pas comme à Ouchy, où tous les services doivent se payer, et si on n'en a pas besoin, ils sont à vous demander : *Paie-to rin ? Et puis quelles gens ! Imaginez : je demandais aux frères Boudzaüs des nouvelles de leur père ; l'aîné m'a répondu : Noutron pare, lé mort ceti l'hiver. No lin bin hiverna po lou diablio.* »

(La suite au prochain numéro.)